



La Grogne

PRINTEMPS 2021

ET SI LE COMMUNAUTAIRE N'EXISTAIT PAS... QU'EN SERAIT-IL DE NOTRE FILET SOCIAL ?

par la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie

Comme vous, nous avons vécu tout un choc lorsque la pandémie a frappé le Québec... Une fois le premier coup encaissé, notre première pensée est allée aux personnes qui fréquentent nos organismes pour du dépannage alimentaire, des conseils en matière de logement ou de droits, ou encore pour briser l'isolement ou fuir la violence, etc. Nous nous sommes rapidement réorganisés afin de répondre aux besoins les plus pressants : orienter vers les bonnes ressources, en offrir, écouter, entendre la détresse, rassurer...

Puis, au début de l'automne 2020, nous nous sommes rencontrés pour la première fois depuis le début de la pandémie, virtuellement. Nous avons alors constaté à quel point la pandémie avait exacerbé les inégalités sociales.

Comme les mesures sanitaires rendaient difficile la concertation, nous avons décidé de renouer avec un « ancien » moyen de communication pour vous rejoindre : La Grogne.

Tous les groupes et lieux de concertations de la Petite Patrie ont été invités à écrire sur les impacts de la pandémie et sur ce qu'il faudrait améliorer dans notre société.

Des anges gardiens bon marché

Depuis des décennies, les gouvernements choisissent : parce que c'est un choix politique de laisser les gens dans la pauvreté et de déléguer leurs responsabilités aux groupes communautaires.

Cette tactique pernicieuse leur permet de maintenir en place les services essentiels à moindre coût tout en sabrant dans le réseau public de la santé et des services sociaux. Nous avons bien été reconnu.e.s comme des « anges gardiens » lors des points de presse en début de crise, mais le financement n'a pas suivi...

Et la lutte ne fait que commencer!

Si la pandémie pouvait apporter quelque chose de positif, ce serait que, collectivement, nous poussions nos gouvernements vers un vivre ensemble plus solidaire... où les riches feraient leur juste part, non pas en donnant à quelques fondations, mais en participant à un régime d'imposition juste.

Dans les prochaines semaines, les prochains mois, nous aurons besoin de vous, car **« L'histoire sociale enseigne qu'il n'y a pas de politique sociale sans un mouvement social capable de l'imposer ».**

- Pierre Bourdieu

DANS LA PETITE-PATRIE, LE COMMUNAUTAIRE A SA VOIX : LA GROGNE

Ce journal 100 % communautaire a su, notamment en 2015, mobiliser la population sur des enjeux de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

La Grogne, c'est un véhicule d'éducation populaire, de défense des droits, de mobilisation et de revendications politiques indispensables à l'avancement de nos causes sociales.

Le journal est piloté par la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie (CCPPP), qui rassemble des groupes communautaires autonomes visant à améliorer les conditions de vie des gens, à combattre les préjugés, à dénoncer les inégalités sociales et à sensibiliser l'opinion publique aux causes de la pauvreté.

Membres de la Coalition contre la pauvreté de la Petite Patrie :

Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie * Centre NA Rive * Comité logement de la Petite Patrie * L'Écho des femmes de la Petite Patrie * Mouvement action chômage de Montréal * Regroupement des tables de concertation de la Petite Patrie.



FÉMINICIDES... PAS UNE DE PLUS!

par l'Écho des femmes de la Petite Patrie



Au Québec, de janvier à avril 2021, 10 femmes tuées en 10 semaines : Dyann Serafica-Donaire, Kataluk Paningayak, Rebekah Harry, Nadège Jolicoeur, Carolyne Labonté, Sylvie Bisson, Myriam Dallaire, Nancy Roy, Marly Édouard, Elisapee Angma. Dix femmes tuées violemment par un conjoint, un ex, un proche. Des deuils difficiles pour leur famille, leur entourage, marqués par la perte à jamais, mais aussi pour les femmes qui vivent avec la peur au ventre que cela leur arrive! Celles qui vivent avec un conjoint violent, un amoureux contrôlant, qui n'osent pas partir ou demander de l'aide, qui sont humiliées, insultées, agressées, frappées... à répétition.

Pourquoi tant de violence envers les femmes?

La tristesse et la grogne nous envahissent, mais ne nous empêchent ni de penser, d'écrire, de questionner, de dénoncer, d'agir afin de mettre fin à la violence faite aux femmes! Pour que stoppent les féminicides. Selon un sondage effectué par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale auprès de 87 femmes ayant eu recours au soutien de ces maisons, 79 % disent avoir subi de la violence conjugale pendant le confinement du printemps dernier. Et 42 % affirment que cette violence était plus grave qu'avant la crise.

Selon la Fédération des maisons d'hébergement, l'année dernière, 300 femmes ont été victimes d'une tentative de meurtre, notamment par strangulation ou par blessure à l'arme blanche, et c'est sans compter toutes ces femmes qui n'ont pas demandé d'aide.

Certains journalistes et analystes laissent entendre que la violence est due à la pandémie. Bien que la pandémie, ou plutôt les mesures sanitaires (confinement, couvre-feu, etc.) contribuent à accentuer ce phénomène, la COVID-19 n'est pas responsable de cette pandémie de violence. Les causes sont plus profondes et plus anciennes.

Mais qu'est-ce qu'un féminicide?

Le féminicide est le meurtre d'une ou plusieurs femmes parce qu'elles sont des femmes. Si l'utilisation de ce mot au Québec est récente,

nos camarades féministes de l'Amérique latine l'utilisent depuis les années 1960 pour dénoncer un phénomène social de violence extrême qui vise les femmes et va bien au-delà de quelques cas isolés ou d'histoires privées. Plus proche de nous, la tuerie de 14 femmes à la Polytechnique est encore douloureusement présente dans nos mémoires.

Les féminicides ne représentent que la pointe d'un iceberg qui cache d'innombrables violences physiques, sexuelles, verbales et psychologiques. Pourquoi tant de haine? Pour le pouvoir! Pour contrôler les femmes! Le féminicide survient notamment lorsque les femmes tentent de reprendre leur liberté de mouvement, d'action... le contrôle de leur vie!

Nous savons aussi que le meurtre des unes terrorise les autres. Et que certains hommes l'utilisent pour intimider les femmes, leur faire peur, les empêcher de parler. Par exemple, après notre publication sur Facebook dénonçant le féminicide de Rebekah Harry, nous avons reçu ce message haineux d'un homme : « [...] si vous étiez un peu moins féministes au Québec [...] que vous soyez douces et belles, point barre. Et bien, ça n'arriverait pas [...] ». Nous dénonçons ces propos violents qui tentent de nous faire taire. Nous ne cesserons de répéter que les féminicides ou tout acte de violence envers les femmes sont inacceptables! De plus, nous décrivons le fait qu'en plus de subir la violence, ce sont les femmes qui doivent fuir, se cacher, réorganiser leur vie et celles de leurs enfants, le tout dans l'urgence et dans la crainte. Les impacts de la violence sur la santé mentale et physique des femmes sont majeurs et multiples.

À cette violence, s'ajoute entre autres le racisme systémique qui touche les femmes qui portent le voile, ainsi que les femmes autochtones, noires et racisées en général. Et que dire des femmes sans statut d'immigration, qui ne peuvent dénoncer ces violences sans être menacées de déportation!

Des solutions? Des réponses? Une volonté politique!

Les ressources d'hébergement pour femmes ont besoin d'un meilleur financement! C'est urgent! Il faut plus de logements sociaux afin de

donner un toit sécuritaire et accessible à toutes ces femmes. Aussi, un meilleur financement pour les groupes de femmes qui travaillent et interviennent auprès des femmes victimes de violences! Et pour les ressources venant en aide aux hommes violents également.

Le budget de 2021 nous a particulièrement choquées : trop peu de financement pour résoudre le problème social de la violence faite aux femmes! Il est essentiel de financer à la hauteur des besoins, et ce financement doit être assorti de mesures structurantes pour un accompagnement adéquat des victimes tout au long du continuum de services qui leur sont offerts.

Un document rendu public en décembre dernier par le Comité d'experts sur l'accompagnement des personnes victimes d'agressions sexuelles et de violence conjugale (comité transpartisan) propose 190 recommandations concrètes. Trois orientations ont attiré notre attention : « le financement nécessaire à la réduction des listes d'attente et à la bonification des services d'accompagnement psychosocial/judiciaire, et ce, dans toutes les régions du Québec [...]; une meilleure réponse aux agressions sexuelles et à la violence conjugale en contexte autochtone [...]; l'instauration d'un Tribunal spécialisé en matière d'agressions sexuelles et de violence conjugale au sein de la Cour du Québec. »

Pas une de plus! Il faut que ça change!

Des groupes de femmes se mobilisent pour crier leur indignation et partout au Québec des mobilisations citoyennes s'organisent pour exprimer notre colère et notre solidarité avec les femmes victimes de violence. Une occasion de leur dire qu'elles ne sont pas seules.

Passons à l'action, mobilisons nos voisin.e.s, nos quartiers, nos villes. C'est en remettant en question nos comportements que nous ferons partie du changement! Ne soyons plus complices de la violence par notre silence ou notre inaction!

Si la violence se passe fréquemment dans la sphère intime, il n'en demeure pas moins qu'elle est le résultat de problèmes sociaux profonds. Le privé est plus que jamais politique et la transformation sociale doit nous engager tous et toutes. Mobilisez-vous pour que personne ne soit ridiculisé.e, insulté.e, agressé.e, battu.e, tué.e!

« Stop la violence faite aux femmes! Stop les féminicides! Pas une de plus! »



OUBLIÉ.E.S DU SYSTÈME, MÊME EN TEMPS DE PANDÉMIE!

par le Centre NA Rive de Montréal*

Que devrait-il arriver de plus dévastateur, de plus dramatique pour que la situation des sans-voix puisse toucher nos dirigeant.e.s? Le monde entier, la planète entière est frappée. C'est le branle-bas de combat pour toutes celles et ceux qui veulent se donner bonne conscience. Mais, comme d'habitude, partir à l'assaut mal préparé ou en coup de vent, des bavures sont commises. La Covid-19 en est la preuve. Elle a fait surgir, comme un tsunami, les inégalités sociales, économiques, raciales, de droits, de genres et montré le fossé qui sépare les membres de la société, nantis versus démunis.

Comment peut-on voir clair et prendre part à la société quand on est laissé pour compte?

La pandémie touche tout le monde. Qui n'en parle pas? Qui ne se sent pas interpellé.e? À quel degré faut-il plutôt se le demander? C'est la nécessaire réflexion à faire.

En effet, les gouvernements ont sorti et sortent encore leurs attirails pour s'adresser de façon continue à la population : conférences de presse, directives de la Santé publique, envois de dépliants d'information, de lettres, appels à la responsabilité individuelle et collective pour juguler les méfaits de la pandémie.

Des actions nécessaires et bien à propos disent certains. Cependant, mettre en place les moyens pour rendre les informations compréhensibles, accessibles à tous et chacun reste problématique. Il est donc nécessaire de s'assurer que les droits des plus vulnérables soient entendus et respectés. A-t-on pensé, dans l'élaboration des plans de communication, à choisir les mots justes pour atteindre les personnes analphabètes, peu scolarisées, les allophones, à vérifier leur compréhension des messages communiqués?

Plusieurs se sont senties perdues, confuses, isolées ne sachant comment agir ou réagir quand les informations fusent de partout! Durant la première vague, les groupes en alphabétisation populaire, dont le Centre N A Rive, ont d'emblée pris l'initiative de les informer et surtout de leur offrir l'aide dont elles ont besoin, en rendant accessibles les communications. Certes, les services publics ont proposé des outils. Qu'en est-il de leur efficacité et de leur impact? Difficile de les mesurer auprès des personnes analphabètes.

Au Québec, plus de 1,3 millions de personnes adultes et âgées sont analphabètes ou de faible littératie. Avec peu d'habiletés, elles ne peuvent accéder à ce nouveau mode de communication. Elles sont, par conséquent, victimes d'inégalités aussi bien dans l'usage que dans l'accès. Isolées socialement et économiquement, les personnes concernées sont brimées dans leur droit d'accès à l'information de manière universelle, équitable et financièrement abordable. Que de droits ont été ignorés, mis au rancart pendant cette catastrophe!

La Grogne, printemps 2021 - page 3



Le point de bascule, manifeste avec la fracture numérique!

L'enjeu de la fracture numérique démontre comment tout est en interrelation. La connectivité à Internet est une question de lutte à la pauvreté, d'équité. Aujourd'hui, être branché est essentiel. En effet, beaucoup de communications gouvernementales, des services publics et institutionnels sont offerts presque exclusivement en ligne. Tout est mis en place pour administrer à distance. Ces personnes fragiles sont privées de rencontrer l'humain offrant un service direct dans un environnement respectueux.

Dans le choix des outils de communication, la précarité des ménages est-elle prise en considération? Comment accorder priorité à une connexion Internet quand le revenu disponible, pour vivre dans un logement privé, avec des enfants à charge ou non, est inférieur à 20 000 \$? Marginalisé.e.s qu'ils ont été, marginalisé.e.s qu'ils sont, marginalisé.e.s ils et elles resteront, si rien n'est fait pour changer leur situation.

Pour réduire les clivages, les fossés numériques doivent être comblés. Sans cet accès, des pans entiers de la société seront encore plus marginalisés, les droits de plus d'un.e, dont les plus vulnérables, les plus fragiles, seront bafoués... et la démocratie sera la prérogative d'une minorité. Luttons pour la correction de cette inégalité!

Que faire quand on a de droit que le nom?

Le gouvernement fédéral a donné le ton avec la Prestation canadienne d'urgence (PCU), en versant un revenu hebdomadaire de 500 \$ aux citoyen.ne.s qui, du jour au lendemain, ont perdu leur emploi. Le gouvernement provincial, s'il est épris de justice sociale, ne devrait-il pas suivre cette initiative et garantir qu'aucun foyer n'ait moins de ce montant hebdomadaire pour vivre? Une telle mesure augurerait le début de l'égalité sociale.

Saviez-vous que durant la pandémie, les bénéficiaires de l'aide sociale n'ont reçu aucun soutien

supplémentaire du gouvernement provincial, pour contrer la hausse vertigineuse des prix des produits?

N'eût été de la multiplication et de l'augmentation du contenu des paniers alimentaires offerts dans les organismes et lieux de distribution, la situation aurait été catastrophique pour ces personnes. Nous aurions eu à aider des personnes affamées, dénutries, même si la malnutrition sévit déjà chez plusieurs d'entre elles. Les comptoirs de dépannage alimentaire en auraient eu long à dire!

La situation est semblable pour les personnes âgées. Elles ont reçu 300 \$, si elles bénéficiaient uniquement de la pension et 500\$, si elles avaient droit au supplément de revenu garanti! Pour certain.e.s, c'est moins que rien, mais, c'est peu, pour la grande majorité. De toute évidence, c'est un manque de sensibilité, de méconnaissance de la réalité socioéconomique de ces personnes.

Alors, pourquoi donc quatre à six mois de PCU pour certain.e.s et le versement d'une allocation unique et dérisoire pour les personnes âgées? Poser la question, c'est y répondre.

Notre quartier, La Petite-Patrie, s'embourgeoise de plus en plus et, contraste flagrant, abrite des zones de défavorisation dans lesquelles se débattent, dans les maisons de chambre, dans des logements insalubres, au coût exorbitant, des personnes seules, des familles, des personnes âgées. Situation intenable....

D'ici ou d'ailleurs, citoyen.ne.s ou résident.e.s, migrant.e.s ou réfugié.e.s, lettrées ou analphabètes, toutes et tous des humains ayant droit à une vie décente.

Nos voix sont aussi leur voix. Pour favoriser leur inclusion, provoquer les transformations sociales, trois actions sont de mise : la concertation citoyenne, la solidarité communautaire et la défense des droits de toutes et de tous.



* Centre N A Rive de Montréal, un centre d'activités éducatives, d'insertion sociale et professionnelle, de loisirs et de culture luttant pour l'inclusion de toutes et de tous.

SURPRISE : L'ASSURANCE-CHÔMAGE EST BRISÉE !

par le Mouvement Action-Chômage de Montréal*

La dernière année n'a pas été de tout repos pour les groupes de défense des droits des sans-emploi ! Avec la pandémie, des millions de travailleur.se.s se sont retrouvé.e.s au chômage du jour au lendemain. Près de 9 millions d'entre eux ont obtenu l'aide de la Prestation canadienne d'urgence (PCU) entre mars et septembre 2020. Malgré la crise économique et les besoins criants des travailleur.se.s en chômage, la PCU a rapidement été identifiée comme un frein à la stimulation, un programme trop généreux pour les travailleur.se.s.

Mentionnons quelques faits. Le 16 juin 2020, alors que Justin Trudeau annonce une prolongation de la PCU de 8 semaines, la réaction de François Legault est immédiate : « Il faut trouver une solution où il y ait un incitatif à aller travailler », attribuant du même coup les difficultés de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre aux prestations fédérales.

Pour le MAC, le problème fondamental n'est pas que les gens ne veulent pas travailler, mais plutôt qu'ils encaissent de plein front les effets de la crise. Les inégalités se creusent, les gens ont peur et certains peinent à joindre les deux

Jean-Yves Duclos. « On savait que le Plet de l'assurance emploi était un peu trop percé, ne couvrait pas assez grand, mais on n'a pas procédé assez rapidement à sa réforme », affirmait-il au journal Le Soleil le 10 mai 2020.

Avec la fin de la PCU, l'assurance-chômage a repris du service dès le 27 septembre 2020, mais avec des mesures de transition « spécial pandémie » qui permettent enfin un réel accès aux prestations. Dans les mois qui ont précédé la pandémie, un.e travailleur.se en chômage à Montréal devait avoir travaillé 700 heures dans la dernière année pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage.

Aujourd'hui, on peut se qualifier avec 120 heures. Les salarié.e.s précaires, en majorité des femmes et des immigrant.e.s, exclu.e.s du régime depuis les néfastes réformes des années 80-90, sont désormais protégé.e.s en cas de perte d'emploi. Autre mesure de transition, le chèque d'assurance-chômage est d'au minimum 500\$ par semaine.

Aussi, le nombre de semaines de protection a considérablement augmenté. Ces mesures de

lancé la campagne *Améliorer notre sort c'est vital: une réforme de l'assurance-chômage s'impose.*

Depuis, on apprenait que la réforme nécessiterait deux ans de consultation. Elle s'attardera principalement au mécanisme de cotisation et à la couverture du travail autonome. Rien ne semble prévu pour les travailleur.se.s précaires, pourtant les premières victimes depuis 30 ans d'un régime d'assurance-chômage inaccessible.

Si une réforme n'est pas adoptée rapidement, les travailleur.se.s seront de nouveau précarisé.es par un programme social dysfonctionnel et désavoué. Mobilisons-nous pour une réforme de l'assurance-chômage, ça presse !

*Le Mouvement Action-Chômage (MAC) de Montréal est un groupe communautaire qui se mobilise pour un meilleur régime d'assurance-chômage, informe les chômeur.se.s sur leurs droits, organise des activités d'éducation populaire dans une optique de transformation sociale et représente les chômeur.se.s face à Service Canada et devant les tribunaux.



bouts. On veut alors nous faire croire que ces situations sont des problèmes individuels et que la réponse à ces maux est d'aller travailler. Travailler est une chose, mais travailler dans n'importe quel domaine, à n'importe quelle condition ou salaire, en est une autre.

À travers les tumultes de la pandémie, la PCU aura révélé l'échec du projet néolibéral d'« assurance-emploi » tel que nous le connaissons depuis 1996. Si la PCU a été mise en place si rapidement, c'est bien parce que le régime actuel d'assurance-emploi était complètement inadapté pour faire face à la crise, comme il est d'ailleurs inadapté depuis des décennies à réellement aider les travailleur.se.s au chômage. Et ce de l'avis même du président du Conseil du Trésor et ancien ministre en charge du dossier,

transition permettent donc une meilleure couverture de l'assurance-chômage pour les chômeur.se.s, spécialement les plus précaires, qui en avaient bien besoin! Fort malheureusement, ces mesures prendront fin le 25 septembre 2021... Si le filet social pour les sans-emploi s'est amélioré, il est regrettable de constater que ce bienfait n'était que passager.

Le gouvernement Trudeau a annoncé l'autonomie dernier qu'il allait lancer une réforme permanente de l'assurance-chômage. Une telle promesse de réforme faite par un gouvernement minoritaire est toutefois fragile. Afin de ne pas rater une occasion unique de réparer le programme d'assurance chômage, notre regroupement national, le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE), a

Des questions ?

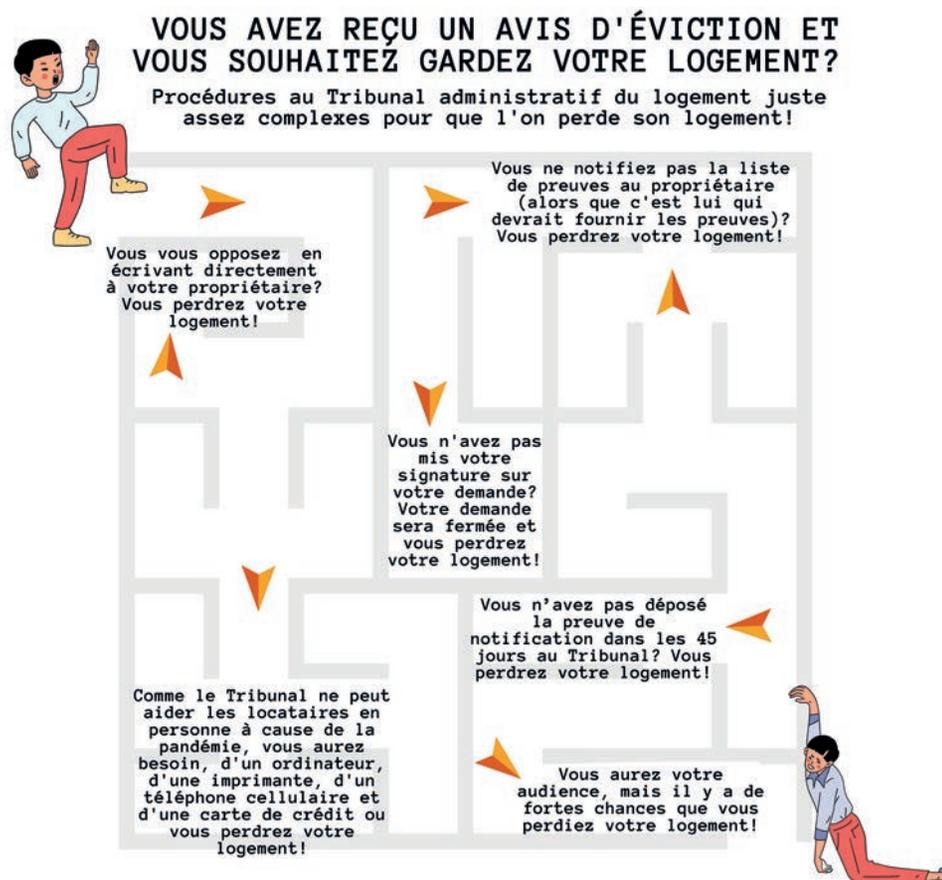
Contactez-nous : 514-755-9240
Visitez notre site : macmtl.qc.ca

MOUVEMENT
ACTION-CHÔMAGE
DE MONTRÉAL



LA CRISE DU LOGEMENT EST GÉNÉRALE !

par le Comité logement de la Petite Patrie



La crise du logement touche beaucoup de monde : les loyers et les problèmes d'insalubrité explosent, les propriétaires en demandent toujours plus sans rien donner en retour, le tribunal et le gouvernement persistent dans leur indifférence, et le quotidien est plus que pénible. Oui, cette chronique montre les dents, mais il n'y a pas de progrès social possible sans lutte et sans colère!

Insalubrité des logements : l'heure est grave

Les locataires sont souvent aux prises avec des problèmes d'insalubrité, de mauvais entretien ou de sécurité de leur logement. Les autorités publiques le savent. Et tout le monde sait que les personnes qui souffrent le plus d'insalubrité disposent de faibles revenus. Mais personne ne connaît la réelle ampleur des problèmes, car souvent les locataires endurent plutôt que de risquer les représailles des propriétaires suite à une plainte.

La pandémie aggrave les problèmes d'insalubrité des logements. Les inspecteurs des arrondissements et de la Ville de Montréal ont cessé toutes visites, sauf pour des cas rarissimes. Les locataires sont alors seul.e.s face à la moisissure, la vermine, des escaliers dangereux, etc. Les propriétaires profitent de la pandémie pour ne rien faire. Lorsque des propriétaires se décident à faire les travaux en tenant compte des consignes sanitaires, des locataires refusent l'accès à leur logement, ce qui n'est ni à leur avantage, ni légitime. Le comité logement est aussi pris au dépourvu. Nous ne pouvons plus accompagner les locataires vulnérables lors des opérations d'exterminations de vermines et il est devenu presque impossible de visiter les logements.

La crise du logement coince les locataires à faible revenu qui cherchent un logement ne

trouvent que des logements insalubres, voire des taudis. En temps de COVID, la plupart des visites sont remplacées par un album photo qui cache habilement les problèmes et défaillances des logements. Des locataires hésitent grandement à signer un bail dans ces conditions et n'ont pas le choix d'accepter de fortes hausses de loyer et/ou des logements insalubres.

Le Tribunal administratif du logement ferme ses portes, impose des procédures nouvelles, interdit les accompagnements : où est la justice?

Le Tribunal administratif du logement a cessé de recevoir les locataires en personne pour les accompagner dans l'ouverture de leurs demandes. Le Tribunal propose de déposer une demande par Internet, ce qui nécessite une carte de crédit et une connaissance experte d'un formulaire complexe et d'une procédure incompréhensible. Même les intervenant.e.s des comités logement ne s'y retrouvent pas. Le tribunal offre une aide téléphonique mais, comme toujours, inadéquate.

Le Tribunal du logement impose maintenant une procédure exigeant que les locataires qui s'opposent à leur éviction fassent la preuve, dans les 45 jours suivant l'introduction de leur demande, d'avoir notifié leur propriétaire de leur démarche, sinon le dossier est fermé irrémédiablement. Les locataires ne comprennent rien à cette procédure absurde et perdent alors le droit à un procès juste et équitable!

Au moment de leur audience, les locataires ont à produire des preuves complexes. En temps de COVID, il devient difficile de préparer les locataires et, pour les plus vulnérables, de les accompagner à leur audience. Encore une fois, mieux vaut ne pas être pauvre ou vulnérable dans ce monde injuste. Pendant ce temps, les propriétaires sont

encouragés par leurs associations à faire les démarches pour résilier le bail de leurs locataires. Les chiffres montrent en effet que la crise sanitaire n'a pas freiné la mécanique d'éviction des locataires, bien au contraire. Ces agissements heurtent gravement les moins nantie.s mais en temps de crise du logement, elles font mal à toutes les classes sociales, sauf évidemment les plus riches.

En vrac : la fracture numérique, les pertes d'emploi, le confinement dans de petits logements misérables... ça va mal pour vrai!

Un autre immense problème, c'est la fracture numérique. Les personnes nantie.s ont des ordinateurs, des tablettes, des téléphones cellulaires, des caméras et sont habituées à naviguer dans le monde numérique. Les personnes à modeste ou faible revenu n'ont pas accès à ces outils et se débrouillent mal dans ce nouveau monde qui leur est imposé à la vitesse de l'éclair, en particulier pour faire les démarches légales et administratives. Même le comité logement a été obligé de détourner une partie de ses ressources financières et humaines pour s'adapter à ces nouvelles technologies.

Un autre problème est celui des pertes d'emploi touchant les personnes à bas salaire. Une perte d'emploi expose les locataires à avoir de la difficulté à payer leur loyer. La réponse du gouvernement face à cette situation : un prêt remboursable. Comparé aux somptueuses subventions versées aux compagnies, l'aide apportée aux personnes dans le besoin est une insulte à l'intelligence humaine. Autre problème : les personnes vivant de l'aide sociale n'ont pas droit à la PCU, mais font face à de nouvelles dépenses comme tout le monde. Enfin, un autre problème qui n'est mesuré nulle part est celui du confinement des locataires dans de petits logements misérables. C'était choquant de voir les membres du gouvernement pavaner dans leurs immenses châteaux en dansant ou en jouant du piano. Quelle absence d'empathie!

Que peut-on faire?

La COVID a jeté un éclairage crû sur les inégalités générées par les politiques néolibérales et leur impact direct sur la santé et le bien-être de la population. La crise du logement actuelle frappe de plus en plus de gens de différentes classes sociales. Une sensibilité nouvelle se développe face à l'accroissement de ces inégalités sociales. Jamais nous n'abandonnerons l'espoir qu'une société juste verra le jour et nous appelons la population à se mobiliser pour la rendre possible.



Comité logement
de la Petite Patrie

COVID, PAS COVID, J'AI FAIM

par le Centre de ressources et d'action communautaire de la Petite-Patrie (CRACPP)



En avril 2015, dans la dernière édition de La Grogne, le CRACPP, dénonçait à juste titre le budget d'austérité du gouvernement Couillard. Six ans plus tard, nous constatons que ces mesures économiques successives - qui sont des choix politiques - ont contribué à créer le terrain de l'incertitude actuelle.

Plus de 6 mois de défi 28 jours

Le 28 septembre 2020, François Legault appelait les Québécois.se.s à faire preuve de "courage". Aplanir la courbe devenait une responsabilité citoyenne et plus gouvernementale. L'amélioration de la situation allait maintenant « dépendre des Québécois. Ce n'est pas juste l'affaire du gouvernement, c'est l'affaire de chaque personne. On est tous dans le même bateau et si on veut arriver à bon port, on doit tous travailler dans le même sens. »

Sauf que, cela fait maintenant plus de six mois que le Québec a commencé son défi 28 jours. Six mois que le gouvernement Legault en appelle à la responsabilité individuelle pour sortir de la crise. Six mois que les mesure(s) mises en place sont relâchées dès lors que les enfants ont un congé d'école. Six mois de plus pendant lesquels les personnes précaires continuent d'avoir de la misère à joindre les deux bouts et à faire une épicerie suffisante quantitativement et qualitativement.

Autant dire que l'incertitude continue de faire son chemin. Incertitude économique pour ceux et celles qui ont perdu leur emploi durant cette crise mondiale. Incertitude sociale, lorsque l'on ne sait pas quand nous pourrions revoir certains proches. Incertitude mentale, lorsque les mécanismes que nous pouvions mettre en place jusque-là sont arrêtés nets. Incertitude de la bonne compréhension de tous ces enjeux aussi de la part du gouvernement qui pense que faire une sieste peut aider à sortir de la dépression.

La pandémie, c'est aussi une crise sociale

Incertaineté alimentaire, enfin, pour toutes les personnes que nous avons vu frapper à notre porte depuis le mois de mars dernier. Souvent à l'intersection des vulnérabilités, nos membres sont plus nombreux, plus diversifiés, et ont toujours et encore faim.

Au CRACPP, nous avons dû réagir au quart de tour lorsque l'état d'urgence sanitaire a été décrété au Québec. Nous avons commencé à livrer à nos membres plutôt que de leur ouvrir les portes de notre épicerie communautaire. Elle était pourtant un lieu de vie à part entière. C'était un endroit de rencontres, d'éducation populaire, d'entraide entre les membres du quartier.

L'équipe a travaillé d'arrache-pied pour permettre la continuité de nos services essentiels. Vitaux, même. Nous avons quasiment doublé le nombre de personnes desservies durant les deux premiers mois de la pandémie. Nous avons desservi des personnes qui n'ont jamais eu besoin de faire appel à nous avant la COVID-19. Des personnes qui ont toujours pu compter sur la sécurité que leur emploi maintenant perdu leur offrait pour remplir le frigidaire. Et en même temps, certain.e.s que nous connaissions déjà nous ont dit vouloir passer leur tour, une semaine ou deux, pour permettre à d'autres de profiter de nos services. Comme si continuer à les aider représentait un frein à nos activités.

Presque comme si les discours de responsabilité individuelle du gouvernement Legault leur avait intimé que leur santé physique et mentale de personne déjà pauvre valait moins que celle des personnes ayant tout juste perdu leur emploi. Si nous pouvons nous féliciter d'avoir été en mesure d'aider toutes ces personnes, nous ne pouvons que déplorer l'augmentation de notre clientèle. Car plus de personnes chez nous, c'est plus de personnes qui vivent dans l'insécurité alimentaire.

L'insécurité alimentaire, c'est notamment le fait d'envisager de couper dans les dépenses en nourriture lorsqu'il faut se préoccuper de payer le loyer, hydro ou internet. Le fait de manger des aliments de moins bonne qualité parce que ceux-ci sont plus abordables que des fruits ou des légumes. C'est d'ailleurs une des autres conséquences de la COVID-19.

COVID et alimentation saine, rien ne va plus

Avec la réorganisation nécessaire d'un bout à l'autre de la chaîne de production alimentaire, au bout du compte, c'est encore et toujours les consommateur.trice.s qui payent. Et la facture est salée. Pour 2021, les chercheurs du Rapport sur les prix alimentaires canadien estiment qu'une

famille de quatre personnes devrait dépenser 695\$ de plus pour son épicerie.

Une telle situation est plus que préoccupante, et le silence et l'inaction du gouvernement québécois pour aider les ménages à passer au travers de la pandémie sont déplorables. Si la crise a été brutale pour bien des ménages qui ont vu leurs membres perdre leur emploi, leur revenu, ou avoir des difficultés d'accéder à des prestations d'aide, la situation dans laquelle ils se trouvent aujourd'hui ne sera pas nécessairement temporaire.

Pour sortir de la pauvreté ou de la précarité, il ne suffit pas de "travailler fort". La perte d'un emploi, ce n'est pas seulement celle d'un revenu, mais c'est aussi celle de repères, de vie ou d'utilité sociale. C'est la perte d'une sécurité relative et parfois aussi la perte d'aspiration et d'espérance pour un futur moins difficile.

Face à cela, la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ou la Prestation canadienne de relance économique (PCRE) reviennent à mettre un pansement sur une jambe de bois. La réponse est temporaire. On semble penser, dans les hautes sphères, que la précarité et l'insécurité alimentaire sont des phénomènes temporaires. Alors on ne propose que des solutions temporaires. Tant pis pour les personnes sur l'aide sociale qui n'ont jamais pu avoir accès à de telles sommes pour les aider à sortir d'une précarité qui dure...

Le gouvernement québécois a annoncé que son budget pour 2021-2022 mettrait l'emphase sur les problématiques liées à la santé et à la relance économique. La première est à bout de souffle depuis longtemps. La seconde relève de la prophétie autoréalisatrice. Car lorsqu'il s'agit de faire face à la crise et de préparer la relance économique, le gouvernement du Québec semble inconditionnellement prompt à privilégier les aides aux grandes entreprises. Et pendant que les grandes chaînes de distribution alimentaire vont engranger leurs bénéfices, nos membres continueront d'avoir faim.



CRI DU CŒUR POUR LA SANTÉ MENTALE !

par la Table en santé mentale de la Petite Patrie



Depuis le début de la crise, la question de la santé mentale est sur toutes les lèvres. Mais comment répondre adéquatement aux besoins lorsqu'on fait déjà face à un manque criant de ressources, dénoncé par nombre de groupes communautaires, et ce, depuis des années? En effet, la crise sanitaire exerce une pression supplémentaire sur ces groupes déjà fragilisés par des années de néolibéralisme et de sous-financement. Dans la Petite-Patrie, ils sont plusieurs à agir en première ligne pour soutenir la population, et le contexte démontre que les services en santé mentale ne devraient pas être un luxe. Alors qu'on déploie les grands moyens pour faire face à la pandémie, serait-ce possible d'en faire autant pour la santé mentale? C'est toute la collectivité qui porte le poids de la solitude, de la fatigue, du stress et de l'anxiété causés par la COVID-19 ; à tout cela, il faut ajouter la détresse exacerbée des personnes les plus vulnérables qui doivent faire face à des problématiques encore plus complexes.

Selon les membres de la Table en santé mentale de la Petite-Patrie, les impacts de la Covid-19 sur la santé mentale de la population ne sont plus à démontrer. Les intervenant.e.s de l'organisme Écoute Entraide constatent une hausse de la détresse chez les personnes qui appellent la ligne d'écoute ainsi qu'un besoin de ventiler et de se sentir écoutées sans jugement. Certaines personnes préfèrent appeler la ligne, car elles ne veulent surtout pas inquiéter leurs proches. Malheureusement, les consignes sanitaires ont obligé Écoute Entraide à suspendre les rencontres de groupe en présence, si précieuses pour plusieurs. Mais l'équipe de bénévoles est toujours là pour les soutenir à distance!

Saviez-vous que le poste de quartier 35 ainsi que le bureau du député de Gouin guident la population vers les ressources du quartier en plus de travailler en collaboration avec le milieu et de participer à la Table en santé mentale? D'ailleurs, le Groupe d'entraide maternelle de la Petite Patrie (GEM) collabore régulièrement avec le poste de quartier afin de soutenir des parents isolés

et à bout de souffle. Avec la pandémie, certains parents ont vu leur vie se dégrader. Jongler entre le télétravail et les enfants à la maison, vivre avec le stress d'avoir perdu son emploi ou les violences conjugales exacerbées avec le confinement ont poussé l'équipe du GEM à se réinventer. Un groupe de soutien privé sur Facebook qui s'intitule «GEM'Isolé (pas trop)» a été créé pour les membres (surtout des mamans) pour favoriser les échanges et le soutien rapide. De plus, des activités en virtuel sont mises en place, des appels téléphoniques auprès des familles sont réalisés et des dépannages de nourriture ou de vêtements pour enfants sont offerts en urgence au GEM. Et qu'en est-il du soutien auprès des pères?

Au Bureau de la communauté haïtienne de Montréal (BCHM), le groupe «Papa impliqué, enfant équilibré» est un vrai baume pour les pères dans une période aussi anxiogène que maintenant. En effet, plusieurs vivent un niveau d'angoisse inhabituel. Devenu une thérapie informelle, le groupe comprend plusieurs papas fidèles au rendez-vous. Pour eux, il s'agit d'un espace pour être écouté, parler sans la peur du jugement, relâcher sa frustration et exprimer son mécontentement. Les papas ne cessent de dire à quel point ce groupe leur donne non seulement de nouvelles façons de voir la paternité, mais aussi de redéfinir leur masculinité en apportant un merveilleux équilibre entre corps, âme et esprit. Moins anxieux, moins angoissés, moins stressés, moins colériques, les bienfaits sont nombreux. Et nos enfants en bénéficient, disent les papas.

Du côté de l'organisme L'Écho des femmes, l'équipe est submergée par les appels depuis le début de la crise. Tout le monde peut témoigner d'un quotidien bouleversé par la pandémie, bien que ses effets les plus néfastes s'observent de manière inégale. De récentes publications ont souligné les conséquences sur la santé et la qualité de vie des femmes ainsi que sur l'accroissement des inégalités de genre. Qu'en est-il pour

les organisations qui interviennent principalement auprès d'elles et qui ont dû revoir le déploiement de leurs services et activités? Qu'en est-il des travailleuses de ces ressources appelées à intervenir continuellement dans un tel contexte?

Par exemple, la dernière année aura été particulièrement difficile pour les femmes en situation d'itinérance; la pandémie a chamboulé les services offerts à ces dernières, comme aux hommes en grande précarité. Pour pallier ces enjeux, l'organisme Pact de rue a innové et redoublé d'ardeur. La halte-chaleur du Nord, qui a vu le jour cet hiver, a une capacité d'accueil de 27 lits et est souvent complète, surtout depuis le couvre-feu.

Pour conclure, nous pensons que la crise engendrée par la COVID-19 n'est pas que sanitaire, elle est aussi sociale. Les extraits mentionnés témoignent de grands bouleversements et des effets sur la santé mentale de plusieurs, mais particulièrement des personnes qui se trouvent à la croisée de diverses oppressions et inégalités (femmes, personnes âgées, personnes vivant avec des problématiques au niveau de la santé mentale et physique, précarité financière, charges mentales trop lourdes, isolement, violences, etc.).

On valorise le travail des intervenant.e.s du milieu communautaire, mais est-il reconnu à sa juste valeur? L'usure dans le communautaire est manifeste, le manque d'effectif et de reconnaissance aussi... ; et il y a tellement de travail dans les différents secteurs que les journées sont mêmes interminables! Nous ne voulons pas perdre nos travailleur.se.s. Interpeller la population est alors essentiel : la santé mentale, c'est l'affaire de tout le monde!



- Écoute Entraide - 514-278-2130
- Poste de quartier 35 - 514-280-0135
- Bureau de Gabriel Nadeau-Dubois, député de Gouin - 514-864-6133
- Groupe d'entraide maternelle de la Petite Patrie - 514-495-3494
- BCHM - 514-725-9508
- L'Écho des femmes de La Petite-Patrie - 514-277-7445
- PACT de rue - 514-278-9181
- CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal : CLSC de la Petite-Patrie - 514-273-4508
- Accueil psychosocial - 514-940-3300

Merci à tous les groupes d'avoir rendu possible la réalisation de ce journal !

COALITION CONTRE LA PAUVRETÉ DE LA PETITE PATRIE

DEPUIS 1993

Ensemble, mobilisons-nous pour améliorer les conditions de vie de toutes et tous dans notre quartier!

L'ÉCHO DES FEMMES DE LA PETITE PATRIE

L'Écho est un centre de femmes établi dans le quartier depuis 1986, qui s'adresse à toutes les femmes quel que soit leur vécu, leur âge, leur origine, leur religion ou leur orientation sexuelle.

Vous y trouverez... aide – écoute – soutien – entraide – bienveillance – défense de droits – solidarité – et bien plus...

TÉLÉPHONEZ-NOUS AU 514 277-7445
6032, rue St-Hubert, Montréal (Québec) H2S 2L7

CRISE DU LOGEMENT: ON SE MOBILISE!

17 JUIN CRÉATION PANCARTES ET BANNIÈRES
19 JUIN MANIFESTATION DES LOCATAIRES

POUR PLUS D'INFORMATIONS
COMITÉ LOGEMENT DE LA PETITE PATRIE
APPELEZ-NOUS: (514) 272-9006
SUIVEZ-NOUS SUR **f**ACEBOOK

Centre N A RIVE

Pour ... faire des apprentissages, renforcer vos connaissances et vos compétences
... se préparer au marché du travail
... rencontrer d'autres personnes aînées dans les activités de loisir et de culture
... prendre part aux activités du vendredi solidaire, le 2-2-2

Osez le **CENTRE N A RIVE**, organisme communautaire au service de la population, depuis **1973**

6971, rue St-Denis, Montréal
514-278-2557
www.centrenarive.com
info@centrenarive.com

50 ANS DE LUTTES

MOUVEMENT ACTION-CHÔMAGE DE MONTRÉAL

PROBLÈME DE CHÔMAGE?

514-755-9240 - macmtl@macmtl.qc.ca

Halte la Ressource

Au rythme des familles monoparentales

Reconnaître, valoriser, soutenir, écouter, accompagner et avancer **AVEC les familles monoparentales!**

- Accueil, écoute et référence
- Groupe de soutien et de discussion
- Activités parent-enfant
- Comités, mobilisation et actions!
- Répét en groupe
- Ateliers sur la séparation à venir

514-524-0073

6365 Saint-Vallier · info@haltelaressource.org · haltelaressource.org

centre de **RESSOURCES** et **D'ACTION** Communautaire PETITE-PATRIE

Le CRACPP lutte contre l'insécurité alimentaire et le gaspillage alimentaire dans La Petite-Patrie.

Nourrir notre quartier, une priorité!

Nos services:
Aide alimentaire
Clinique d'impôts
Référencement
Implication bénévole
Et bien d'autres!

6839 Rue Drolet, Montréal
(514) 277-4993
cracpp.org
servicesauxmembres@cracpp.org

f CRAC - Petite Patrie

Le RTCPP vous accueille à La Place!

6855 Papineau (parc Montcalm)

Ateliers, jardinage, cinéma, et plus encore!
Joignez-vous à nos activités et participez à leur développement avec le comité citoyen de La Place.

Contactez-nous
Téléphone: 514 439-1939
Facebook: La Place Petite-Patrie
Courriel: laplace@petitepatrie.org

Desjardins Caisse du Cœur-de-l'Île

Rosemont La Petite-Patrie **Montréal**

Merci à tous les groupes d'avoir rendu possible la réalisation de ce journal !

Le Comité d'action pour la qualité de vie des aîné.e.s de la Petite-Patrie (CAQVAPP)

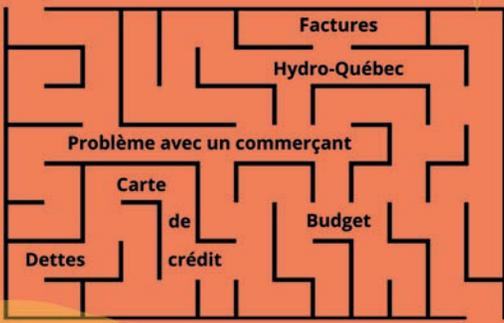


Cet été, les organismes membres du CAQVAPP sont fiers de proposer aux aîné.e.s du quartier une programmation estivale pour briser l'isolement: de fin juin - début septembre.

Toute personne aînée est bienvenue!

Restez à l'affût et renseignez-vous auprès d'un des organismes du quartier.

VOUS ÊTES PERDU FACE À VOTRE SITUATION FINANCIÈRE ?



Contactez-nous:
☎ 514 277-7959
✉ info@acefnord.org
Du lundi au jeudi de 9h à 16h30

NOUS POUVONS VOUS AIDER À TRAVERSER CE LABYRINTHE!
Nos services sont gratuits

LA PIAULE LOCAL DES JEUNES

12 - 17 ANS

- SORTIES ET ACTIVITÉS GRATUITES TOUTE L'ANNÉE •
- PING-PONG - BILLARD - BABYFOOT - PS4/SWITCH •
- ANIMATEURS.ANIMATRICES SUR PLACE •

LUNDI AU VENDREDI - 15H30 À 20H*
AU COEUR DE LA PETITE ITALIE

6779 SAINT-LAURENT, MONTRÉAL
(514) 276-8482

Facebook: @LAPIAULE.LOCALDESJEUNES
Instagram: LAPIAULE.LDJ

Organisme communautaire famille pour les parents d'enfants de la naissance à 5 ans

OUVERT DURANT LA CRISE SANITAIRE

- Programmation d'activités aux 2 semaines
- Halte-répît
- Friperie petite enfance sur rdv les mercredis
- Dépannage de produits de base pour bébé sur référence
- Soutien individuel/marrainage sur demande

Gem
Le Groupe d'entraide maternelle de La Petite Patrie
514.495.3494 / info@gem-pp.org
www.grouperentraidematernelle.org

Le Rebond

la ressource alternative en santé mentale dans la Petite-Patrie

PAR les membres POUR les membres AVEC la communauté



Un BOND vers l'entraide

Le Rebond, c'est...

- 4 programmations par année
- Des activités de création, de partage, d'affirmation, d'entraide, de reprise de pouvoir
- Une communauté solidaire, et plus!

www.le-rebond.net
438-404-9909

QUELLE JUSTICE SOCIALE POUR L'APRÈS ?

On veut un quartier où l'on prend soin de la santé des êtres vivants et des écosystèmes. On veut que toutes et tous puissent en profiter pleinement.

Comment faire une transition qui soit à la fois écologique et socialement juste?

Agissons dès maintenant !
solon-collectif.org



Le regroupement des aidantes et aidants naturels vous offre ce printemps:

je m'inscris!

- Ateliers d'entraide
- Yoga sur chaise
- Conférence sur l'âgisme
- Mouvement spinal
- Groupe sur l'estime de soi

raanm.net

VOUS VIVEZ DES MOMENTS DIFFICILES ?

Nous sommes là pour vous accompagner.

LIGNE D'ÉCOUTE GRATUITE
7 jours sur 7 - 8h à 22h

514 278-2130
www.ecoute-entraide.org



ESSENTIEL LE COMMUNAUTAIRE ?

par le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal



Devant la faiblesse du filet social, les organismes communautaires sont souvent la dernière porte à laquelle cogner pour les personnes qui subissent les contrecoups de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Nombreux sont celles et ceux qui ont eu besoin d'un coup de main supplémentaire cette année. Les organismes communautaires ont répondu présents, mais ont-ils eu les moyens de le faire?

L'essentiel mouvement communautaire

Le tissu communautaire québécois est une des composantes du filet social, à côté des services publics (hôpitaux, écoles, CHSLD, CPE, transport en commun, etc.) et des programmes sociaux (assurance-médicaments, aide sociale, assurance parentale, logements sociaux, etc.). Il n'est plus possible d'ignorer que le filet social est en mauvais état au Québec, en raison des compressions budgétaires massives opérées au nom de l'austérité prônée par les gouvernements successifs des dernières années.

Près des populations, les organismes communautaires sont souvent les premiers à rendre visibles leurs situations. Bien que ce ne soit pas leur rôle initial, ils se retrouvent souvent à pallier le manque de services publics, en accueillant les oublié.e.s du système. Cette tendance s'est accentuée avec la crise de la COVID 19.

Plusieurs groupes ont rapidement réorganisé leurs activités pour répondre aux besoins de base les plus urgents, en offrant par exemple de l'aide alimentaire. Ils ont aussi souligné les impacts inégaux de la crise et des mesures sanitaires sur certaines populations et dénoncé les angles morts du gouvernement, dans les médias ou lors des cellules de crise mises en place par les institutions (Ville de Montréal, Santé publique, etc.).

Plusieurs solutions ont ainsi été apportées au nombre desquelles, par exemple, on peut citer

celle consistant à exclure les personnes en situation d'itinérance du couvre-feu ou obtenir des fonds d'urgence au profit des plus démunis.e.s.

Les fonds d'urgence accordés pour aplanir la courbe des inégalités

Reconnaissant le travail essentiel des organismes, tous les paliers de gouvernement ainsi que de nombreuses fondations privées, dès le printemps 2020, ont accordé des sommes d'argent supplémentaires aux organismes communautaires. Comme plusieurs organismes ont maintenu ou intensifié certaines activités, on pourrait croire que ces fonds d'urgence ont répondu à l'augmentation des demandes. Pourtant, il n'en est rien.

Nombreux sont les organismes qui n'ont pas eu accès aux fonds en question. Plusieurs de ceux-ci exigeaient un travail imposant de reddition de comptes que les organismes, déjà débordés et en manque de personnel, ne pouvaient se permettre.

Aussi, l'échéance très serrée pour dépenser certains de ces fonds s'est avérée inappropriée, car la détresse des gens ne s'arrêtera pas au 31 mars ou avec la vaccination de masse. Ironiquement, certains fonds annoncés n'ont même pas été distribués en entier, en raison des critères administratifs limitant leur accès.

Le communautaire à bout de souffle

Les gouvernements mettent en place des mesures généralisées à l'ensemble de la population, et ils comptent souvent sur le milieu communautaire pour atteindre les populations les plus isolées. Sont-ils à l'écoute des demandes des organismes qui accomplissent ce travail essentiel? Nous pouvons en douter.

Le milieu communautaire continue d'apprendre, lors des points de presse, que le gouvernement compte sur eux, sans avoir vérifié

préalablement si les organismes ont les ressources pour y arriver. Ce fut récemment le cas pour le transport des aînés vers les centres de vaccination.

Malgré le manque de ressources flagrant, les organismes communautaires mettent les besoins des populations au premier plan. Ils se démènent toujours davantage pour ne laisser personne derrière. La COVID-19 donne un grand coup et use encore davantage un milieu déjà sous-financé.

Plusieurs organismes ont surinvesti pour s'assurer de combler les besoins individuels, aux dépens de l'aspect collectif de leur mission. Cela s'est fait au détriment de la santé physique et mentale des employé.e.s.

Le communautaire prend soin du monde; il est temps de prendre soin du communautaire afin qu'il puisse continuer à soutenir les populations les plus marginalisées !

Le traitement-choc demandé : un réinvestissement à la mission

Les organismes communautaires autonomes, regroupés à la grandeur du Québec sous la bannière de la campagne « Engagez-vous pour le communautaire », demandent un réinvestissement massif de l'État québécois dans le financement de la mission globale. Ils réclament des fonds stables et garantis pour combler leurs besoins de base : payer le loyer, donner un salaire décent à leurs employé.e.s, réaliser leurs activités.

Cette stabilité financière est essentielle aux groupes pour qu'ils puissent adapter leurs activités aux besoins des personnes dans le besoin et mettre en œuvre les solutions proposées par les communautés elles-mêmes.

Bien que des fonds d'urgence soient indispensables, il est maintenant plus que temps d'investir durablement pour assurer l'avenir du mouvement communautaire québécois.

Ainsi, les organismes passeront moins de temps à chercher du financement ou à justifier leurs dépenses. Ils pourront se consacrer pleinement à la réalisation de leur mission : faciliter la participation de tous les citoyen.ne.s à la société vers une plus grande justice sociale!



VÉCUS DES FAMILLES DE LA PETITE-PATRIE

par le Réseau d'échanges et de concertation petite enfance de La Petite-Patrie



Depuis 2019, le financement disponible pour les organismes en petite enfance s'est vu diminué de manière importante. Les fonds Avenir d'enfants n'étant plus disponibles et les sommes de la mesure SIPPE ayant subi une nouvelle répartition régionale, c'est par deux qu'on a multiplié les coupes pour le quartier! Nos organismes membres du RÉSEAU étaient déjà dans une situation plus que précaire avant même l'arrivée de la pandémie et, malgré tout, ils se sont mobilisés pour former un filet de sécurité.

La vulnérabilité des familles a différents visages : parents défavorisés (d'immigration récente, monoparentaux, allophones, sans emploi, à faibles revenus) ou encore vivant un moment de fragilité passagère (anxiété, dépression, perte d'emploi, deuil).

Voici donc la réalité des familles de 5 organismes ainsi que les difficultés auxquelles elles ont fait face.

Vécu des nouvelles familles - Réalité d'Alternative Naissance

Être enceinte, accoucher, accueillir un nouveau-né et apprendre à devenir parents au milieu de la pandémie amène son lot de difficultés : les partenaires sont écartés du suivi médical (à part pour l'accouchement), les réseaux familial et social ne sont pas disponibles, les écoles et les garderies ferment sporadiquement, la peur de contracter le virus nous hante, nous ne pouvons pas voyager pour présenter le nouveau-né, les activités de groupes sont éclatées (socialiser en Zoom : pas si évident!)...

Tous ces facteurs conduisent nombre de familles à vivre un profond découragement. La période périnatale peut fragiliser émotionnellement et physiquement les nouveaux parents et requiert une immense capacité d'adaptation. Dépressions, chocs post-traumatiques, isolement et fatigue extrême sont actuellement monnaie courante au sein des familles. Chez Alternative Naissance, les demandes de parents en détresse ont explosé et les suivis atypiques s'enchaînent.

Vécu des Parents anxieux, en quête de répit - Réalité de la Place des enfants

La Place des enfants agit sur les facteurs de
La Grogne, printemps 2021 - page 11

protection clés face aux vulnérabilité des jeunes de 5 à 12 ans et de leur famille visant un parcours scolaire et social réussi. Les parents ayant du mal à conjuguer vie professionnelle et gestion des enfants à la maison, la PDE a décidé de modifier ses services en mettant l'accent sur une offre de répit pour les familles. Selon les besoins du parent, un.e animateur.trice pouvait faire des activités en ligne avec les enfants ou encore leur offrir des jeux clés en main. La PDE a également offert

des cafés-rencontres virtuels avec les parents où ils ont pu être écoutés et soutenus dans leurs enjeux.

Vécu des mères monoparentales et victimes de violence conjugale - Réalité du Centre haïtien d'action familiale (CHAF)

Les femmes monoparentales du CHAF ont largement joué le rôle d'anges gardiens. En effet, ces héroïnes incontestées doivent tous les jours relever de nombreux défis, au risque même de nuire à leur propre santé. Malgré de longues heures de travail, elles réunissent ce qui leur reste d'énergie pour accompagner leurs enfants dans leurs apprentissages scolaires, à travers un système en ligne avec lequel elles ne sont souvent pas familières puisqu'un certain nombre d'entre elles ne maîtrisent ni l'anglais, ni le français, ni la technologie.

Ces héroïnes sont aussi susceptibles d'être victimes de violence conjugale, qui commence souvent par des injures en présence des enfants et peut aller jusqu'à la violence physique. En plus de cette réalité difficile, certaines font face à un signalement à la DPJ, par qui elles sont accusées de ne pas bien prodiguer les soins à leurs enfants.

Submergées et sollicitées de toutes parts, en proie même à des troubles de santé mentale méconnus, elles tombent elles-mêmes sous les coups de la COVID-19.

Vécu des familles nécessitant du soutien matériel - Réalité de la Maisonnée des parents

Depuis le début de la pandémie COVID-19, plusieurs personnes ont perdu leur emploi, ce qui a augmenté le niveau d'endettement des parents et a considérablement accru leur anxiété et la tension au sein de leur famille.

Depuis de nombreuses années, l'organisme offre de façon hebdomadaire un service de soutien alimentaire aux familles et aux personnes plus vulnérables. Toutefois, à la suite de la pandémie, les besoins pour ce service sont devenus de plus en plus criants. Afin de mieux répondre à cette nouvelle réalité, l'organisme

a su adapter son service en mobilisant des employés ainsi que plusieurs bénévoles. Les boîtes alimentaires ont été bonifiées (aliments frais, denrées, lait maternisé, couches, etc.) et certain.e.s bénévoles ont effectué la livraison sans contact aux familles et aux personnes ne pouvant se déplacer.

Vécu des parents isolés et épuisés - Réalité du Groupe d'entraide maternelle de La Petite-Patrie

L'équipe (elle-même en télétravail avec des enfants!) a rapidement constaté l'épuisement et l'isolement des parents. Elle s'est alors mobilisée pour trouver des solutions : soutien téléphonique, groupe privé de discussion sur Facebook et le « Répit Poussette » où plusieurs mairaines du GEM se sont promenées avec un enfant afin d'offrir une pause aux parents à bout de souffle.

Un autre enjeu lors de la première vague a été la difficulté d'accès à des vêtements d'enfants à faible coût étant donné que les magasins étaient fermés et le réseau Internet n'était pas disponible dans tous les foyers. Grâce à notre friperie communautaire, nous avons pu dépanner gratuitement les familles les plus démunies.

En conclusion...

Les différents vécus des familles en temps de pandémie montrent que les inégalités se sont exacerbées et les organismes ont eu à démontrer une créativité exceptionnelle pour ne pas laisser tomber les familles dans cette période de crise sanitaire mondiale. Plus que jamais, il est nécessaire de créer un filet social pour offrir des ressources aux familles les plus vulnérables. Dans ce contexte où la pandémie est venue encore plus nous fragiliser, que nous reste-t-il pour leur venir en aide?

Nous voulons continuer à prendre soin des enfants de demain, mais il faut aussi nous en donner les moyens! Pour toutes ces raisons, les organismes du RÉSEAU demandent le maintien et l'indexation des montants historiques accordés ainsi qu'une bonification de leur financement à la mission.

Tous et toutes ensemble, soyons mobilisé.e.s pour tisser un filet de sécurité pour les familles de La Petite-Patrie... encore plus en temps de pandémie !



LE RÉSEAU D'ÉCHANGES
ET DE CONCERTATION
PETITE ENFANCE

VIOLENCE VIRALE CONTRE LES FEMMES

par la Coalition des femmes de la Petite Patrie



La situation pandémique actuelle a incontestablement porté atteinte aux conditions de vie des femmes sur plusieurs plans, faisant dramatiquement reculer certains droits acquis au fil de nos luttes. Il est important de questionner comment cette pandémie aggrave les inégalités touchant particulièrement les femmes, nos conditions de vie, celles des femmes de notre quartier, nos voisines, nos amies, nos partenaires, les mères, les travailleuses, etc. Les femmes contribuent quotidiennement à notre société, mais leur valeur est mise à mal par un système à bout de souffle, par une société construite sur des fondements patriarcaux usés, périmés.

Une société dont le filet social se désagrège depuis plusieurs années. Nous portons déjà, comme beaucoup de femmes, le système public à bout de bras, bien avant la pandémie. Maintenant, non seulement les trous dans le filet social sont mis au grand jour, mais nous constatons encore à quel point ce sont encore les femmes qui en payent le prix. La détérioration du filet social accentue aussi différentes formes de violence faites aux femmes, touchant particulièrement les femmes qui vivent plusieurs formes d'oppressions.

Les violences faites aux femmes sont quotidiennes, multiples et complexes. Par exemple, elles peuvent être économiques, conjugales et domestiques et obstétricales, entre autres.

Pauvreté et violences économiques

La crise actuelle a d'abord eu un impact sur la situation économique des femmes. Plus touchées que les hommes par les nombreuses pertes d'emploi, elles sont également plus nombreuses à avoir été contraintes de cesser leurs activités professionnelles afin de prendre en charge les responsabilités familiales devenues trop grandes. Cette réalité se place dans le contexte d'une équité salariale non atteinte au Canada. En effet, selon Statistiques Canada, pour chaque dollar gagné par les hommes, les femmes gagnent encore seulement 87 cents. Cela aura des répercussions à long terme. Les avancées économiques des femmes sont souvent ralenties par la difficile conciliation travail famille-COVID, rendant encore plus difficile l'atteinte de l'équité salariale

ici et ailleurs. Malheureusement, l'augmentation de la charge familiale repose encore sur les femmes, ce qui peut avoir un impact sur leur possibilité de réintégrer le marché de l'emploi. Comme travailleuses, elles sont aussi nombreuses à occuper des emplois précaires les exposant davantage au risque de contracter le virus; un fait encore plus frappant pour les femmes racisées. Elles sont donc plus nombreuses à décéder de la COVID-19 que les hommes. Qu'elles soient préposées, infirmières, enseignantes, travailleuses dans le milieu communautaire ou qu'elles occupent un autre emploi essentiel, elles doivent continuellement s'adapter et lutter afin d'améliorer leurs conditions. Et ce, sans parler des femmes sans-statut.

Violences conjugales et domestiques

Cette situation maintient donc déplorablement les femmes dans une précarité économique. Cette fragilité se répercute pareillement sur le plan domestique où elles portaient déjà la majorité de la charge mentale et familiale, rendue plus lourde et plus complexe par la pandémie. Sans oublier celles pour qui cela se traduit par la présence ou une aggravation de la violence conjugale.

Le confinement force des femmes à être en présence et sous le contrôle d'un conjoint violent. Les appels à l'aide, déjà une étape difficile et dangereuse pour les femmes, deviennent encore plus complexes. Le confinement, le couvre-feu, l'isolement, la peur de contracter le virus peuvent être des obstacles supplémentaires pour les femmes qui doivent aller vers une ressource en hébergement, d'autant plus si elles ont des enfants. Les demandes d'aide augmentent, prouvant sans aucun doute que la violence conjugale est exacerbée par plusieurs mesures sanitaires. Mais dans le contexte actuel, les femmes sont contraintes de rester plus longtemps dans une situation qui, malheureusement, les met trop souvent en danger.

Les maisons pour femmes victimes de violence conjugale, par manque de ressources financières, n'arrivent pas à bien répondre aux besoins des femmes. Il nous reste encore beaucoup à faire pour garantir le droit à la vie et à la sécurité de toutes les femmes.

Les femmes face aux violences obstétricales

D'après notre expérience et les nombreux témoignages des femmes, la pandémie a également eu un impact sur certaines situations que l'on peut qualifier de violences obstétricales. À notre avis, elles sont effectivement plus présentes et inquiétantes, nous faisant craindre un recul important du pouvoir d'agir des femmes lors des périodes périnatales et postnatales, ainsi que durant l'accouchement. La diminution des suivis de grossesses a un impact inquiétant sur la santé mentale des futures mamans. De plus, une hausse des accouchements provoqués est observée, causant une augmentation considérable du nombre de césariennes (une tendance qui date d'avant la pandémie au Québec). Cela a notamment des répercussions sur la durée de rétablissement des femmes suite à leur accouchement. Les mesures sanitaires entourant l'accompagnement lors de l'accouchement sont contraignantes. Cela complique la présence des accompagnatrices de naissance ou des partenaires, et ce, même après la naissance. Pendant ce moment important qu'est l'accouchement, les mères se retrouvent ainsi vulnérables, seules, épuisées, abandonnées dans l'expérience de la maternité.

Or, dans ce contexte, qu'advient-il du précieux lien d'attachement qui unit les parents et leur bébé? Des regroupements d'organismes famille constatent une grande augmentation du stress et des hospitalisations autour des naissances. Nous réclamons, avec ces travailleuses, une véritable enquête sur les effets de la pandémie sur les accouchements. Seul l'avenir nous permettra de mesurer les conséquences psychologiques et physiques de toutes les violences faites aux femmes dans le contexte de la pandémie. Nous redoutons un recul de nos droits et acquis, et dénonçons fortement le désengagement de l'État dans les services sociaux.

Les femmes sont résilientes et fortes

Comme l'ont fait des générations de femmes avant nous, nous devons lutter ensemble pour bâtir une société juste, équitable, inclusive, respectueuse des différences, sécuritaire et solidaire pour tout le monde.

Parce que, comme le dit si bien Simone de Beauvoir : « N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse [ou sanitaire] pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes toute votre vie durant. »



FEMMES SANS STATUT EN LUTTE

Association des travailleurs et travailleuses d'agences de placement (ATTAP femmes)



Bien avant que nous soyons frappé.e.s par la pandémie de la COVID-19, les gouvernements et les politiques publiques ignoraient délibérément les personnes sans statut. Leurs conditions de vie ont été aggravées par la pandémie. Nous, les femmes, continuons d'être les premières victimes de la crise sanitaire : pensons au nombre de femmes qui ont contracté le virus ou qui sont décédées, aux conditions de travail pénibles et au chômage.

Femmes sans statut d'immigration, ayant un statut précaire et militantes réunies au sein du comité femmes de l'Association des travailleurs et travailleuses d'agences de placement (ATTAP femmes) depuis 2018, nous luttons pour nos droits et notre dignité. Depuis le début de cette pandémie qui nous frappe de plein fouet, nos revendications tiennent compte de notre nouvelle réalité. Qui sommes-nous? Comment la pandémie nous a-t-elle affectées? Quelles sont nos revendications? C'est ce que nous tenons à vous exposer.

Vivre sans statut d'immigration ou avec un statut précaire

Quand on parle des femmes sans statut, on fait référence à leur statut migratoire. Souvent, on se retrouve sans statut après avoir perdu un statut légal. Par exemple, certaines ont perdu leur statut à force d'attendre une réponse de parrainage de leur conjoint.e ou parce qu'elles l'ont fui en raison de sa violence. D'autres, travailleuses agricoles, domestiques ou aides familiales se sont sauvées de leur employeur canadien qui les exploitaient. D'autres encore, requérantes d'asile, ont vu leur demande refusée par la Commission d'immigration et du statut de réfugiée du Canada malgré le bien-fondé de la requête.

Avoir un statut d'immigration précaire signifie qu'il n'est pas permanent, comme c'est le cas notamment des travailleuses migrantes temporaires, des étudiantes internationales et des détentrices d'un visa de touriste. Elles aussi risquent gros si la situation sociopolitique de leur pays d'origine empêche leur famille de payer leurs frais de scolarités exorbitants ou de retourner dans leur pays d'origine après leurs études.

La Grogne, printemps 2021 - page 13

Peur et obstacles quotidiens

Être sans statut, c'est vivre la peur au quotidien. La peur du harcèlement et des agressions psychologiques, physiques et sexuelles des employeurs, propriétaires de logements, collègues ou conjoint.e.s sans possibilité de porter plainte sous peine d'être déportée. Certaines changent souvent de chemin avant de rentrer à la maison ou sentent leur cœur se serrer lorsqu'une voiture de police s'arrête près d'elles, même si elles ne sont certainement pas des criminelles!

Nous avons de la difficulté à nous procurer des médicaments de prescription à la pharmacie et devons oublier nos rêves de suivre une formation professionnelle ou de bien apprendre le français, puisque nous sommes exclues de la francisation et de la formation professionnelle. Nous ne pouvons retourner dans notre pays d'origine lors du décès d'un.e membre de la famille ou de notre conjoint.e de toute une vie.

Nous envoyons une partie importante de nos revenus à notre famille dans notre pays d'origine et dépensons des frais juridiques et administratifs astronomiques pour régulariser notre statut migratoire. Femmes de ménage, aides familiales, gardiennes, nettoyeuses de chantiers de construction, concierges, couturières et travailleuses agricoles, nous occupons des emplois nécessaires socialement et désormais jugés essentiels, mais nos employeurs ne paient pas toutes nos heures travaillées et nous rémunèrent à un taux horaire parfois aussi bas que 8 \$. Nous dénonçons cette exploitation et revendiquons, avec nos allié.e.s de la Coalition contre le travail précaire, un salaire minimum de 15 \$ pour tous les travailleur.se.s du Québec.

Et la pandémie?

Pendant la première et la deuxième vague, nous avons perdu nos emplois sans avoir droit à la moindre prestation financière des gouvernements fédéral ou provincial. Depuis, quelques unes d'entre nous avons retrouvé du travail, souvent à temps partiel, mais des personnes sans statut chôment encore. Le couvre-feu nous oblige à réduire notre journée de travail, sans parler de la peur d'être interpel-

lées par la police, puis déportées. Nous avons des problèmes de santé pour lesquels nous n'avons pas de suivi médical et en mourrons même, dans une indifférence effrayante. En 2020, deux de nos camarades d'ATTAP femmes sont décédées; aux conditions de travail pénibles et à l'angoisse d'être déportée s'ajoute l'absence de couverture médicale gratuite et publique. Loulou habitait dans la Petite Patrie depuis 10 ans. Deux accidents de travail et le manque de suivi médical auront causé la mort de notre courageuse camarade en septembre 2020. Voir des factures de plus de 100 000 \$ s'accumuler n'a fait qu'augmenter son stress.

Avec la pandémie, nos problèmes de santé se sont aggravés. Rien de surprenant puisque nous et nos familles occupons des emplois dans lesquels le risque de contracter le coronavirus est très élevé. De plus, même si officiellement nous avons droit au dépistage et au traitement pour la COVID-19 gratuits, nous sommes parfois refusées au dépistage ou recevons des factures démesurées pour les soins médicaux. Comme bien des femmes, nous sommes des fildeféristes, mais l'absence de filet de sécurité de l'État, aussi troué soit-il, rend nos vies plus périlleuses. Ces violences doivent cesser!

Nos luttes

Devant ces innombrables obstacles, nous organisons notre combat au sein d'ATTAP femmes, un espace sécuritaire. Avec notre campagne « Nous avons de la valeur, nous avons des droits et ensemble nous luttons pour notre cause ! » nous exigeons que la Commission des normes de l'équité et de la santé sécurité au travail (CNESST) traite les plaintes de harcèlement psychologique et sexuel sans égard au statut d'immigration.

Depuis le début de la pandémie, nous demandons :

au gouvernement provincial :

- le retrait immédiat et complet du couvre-feu
- l'accès à la RAMQ avec les mêmes droits que les autres citoyen.ne.s
- le Certificat de sélection du Québec (pour accéder à la résidence permanente)

au gouvernement fédéral :

- l'accès aux prestations financières pendant toute la durée de la pandémie
- la régularisation de toutes les personnes sans statut

Vous êtes une femme immigrante en difficulté?



Centre des travailleurs et travailleuses immigrantes
4755, av. Van Horne, Montréal
514-324-2111- tawa.mtl@gmail.com

EN MARCHÉ AVEC LES AÎNÉ.E.S !

par le Comité d'action pour la qualité de vie des aîné.e.s de la Petite-Patrie (CAQVAPP)*



La COVID-19 a frappé; trop de personnes oubliées !

Une triste réalité

Dans le portrait de quartier réalisé en 2019 par le Regroupement des tables de concertation de La Petite-Patrie (RTCPP), on retrouve des éléments qui nous permettaient déjà d'entrevoir les impacts de la crise sanitaire sur les populations les plus vulnérables, dont les personnes âgées. En effet, on y constatait que les personnes les plus touchées par la précarité financière sont les personnes âgées de 65 ans et plus. C'est également dans cette tranche de la population, majoritairement composée de femmes, que l'on retrouve le plus haut taux d'isolement social. Avec le confinement, le manque d'accès aux ressources, la pandémie de COVID-19 n'a fait qu'empirer les problèmes déjà existants.

Notre constat collectif : un bilan accablant

Pour les membres du CAQVAPP, il est clair que les effets de la crise sanitaire ainsi que «l'hécatombe» du printemps 2020 auraient pu être évités si de meilleures politiques gouvernementales de gestion de crise avaient été mises en place. De plus, nous croyons que les effets de la crise de la COVID-19 s'enracinent dans une vaste crise sociale et économique qui affecte, depuis trop longtemps déjà, les personnes les plus vulnérables.

En effet, l'application des mesures sanitaires a eu des impacts désastreux sur la qualité de vie des personnes âgées. En CHSLD, combien ont été privées de soins d'hygiène de base, d'alimentation adéquate, d'une présence réconfortante? Combien sont mortes seules sans contact humain? En HLM et en RPA, combien ont été pratiquement enfermées chez elles sans soutien autre que la présence d'un garde de sécurité pour les empêcher de sortir? Combien ont été victimes d'abus et de maltraitance? En logement privé, combien ont été complètement isolées et ont vu leur santé mentale se détériorer ?

La pandémie de COVID-19 a causé la mort de plus de 10 500 personnes au Québec. Selon l'INSPQ, 99.4% d'entre elles étaient des

personnes âgées de 50 ans et plus.

La ministre responsable des Aînés et des Proches aidants a elle-même admis en octobre 2020 que le gouvernement avait échoué dans la gestion des centres d'hébergement pour aîné.e.s durant la première vague de la COVID-19. Mais au-delà des mots, que mettons-nous en place, en tant que société, pour éviter que ce genre de désastre ne se reproduise?

Leurs témoignages

À la suite d'un sondage effectué auprès d'aîné.e.s par le Centre N A Rive, un organisme membre du CAQVAPP, à l'été 2020, sept points saillants ont été relevés. En effet, les réponses, mettant en lumière les effets dévastateurs de la gestion de la pandémie sur leur qualité de vie, rejoignent également les conclusions d'autres sondages tel que celui du réseau de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR).

Il y a longtemps que l'on tire la sonnette d'alarme sur un système de santé sous-financé (notamment dans le secteur de la santé publique), sur le manque criant de ressources et services dans les CHSLD, sur les pressions que vivent les travailleur.se.s de la santé et des services sociaux, etc.

Pour rattraper tout cela, il faut un réel et sérieux engagement de l'État dans la lutte à la pauvreté et un important investissement dans les services publics, dans le financement du système de santé, des services sociaux et du réseau communautaire.

Ce que les aîné.e.s ont vécu depuis le début de la pandémie est pour nous un immense drapeau rouge, un appel urgent à repenser la place que nous leur faisons dans la société. Il est pour nous impératif de reconnaître l'importance de leur rôle et de leur place tant dans la vie sociale et communautaire que dans les instances décisionnelles pour des politiques publiques.

Ensemble, nous devons nous mobiliser pour de meilleures conditions de vie dans les résidences de personnes âgées, privées et publiques (HLM, CHSLD, RPA), tel qu'évoqué dans notre pétition initiée au printemps 2020, pour un meilleur

investissement dans les soins et soutien à domicile ainsi que pour une commission d'enquête publique et indépendante sur la gestion de la pandémie de la COVID-19 dans les CHSLD et les RPA du Québec.

Les aîné.e.s au cœur de l'action

Mais détrompez-vous, les aîné.e.s ne sont pas que des victimes passives de cette crise. Prenons l'exemple de Lucille Nadeau-Brunet, 96 ans, qui appelle à une « révolution du troisième âge » dans une lettre ouverte devenue virale.

Les aîné.e.s participent, s'impliquent, parlent et marchent pour prendre la place qui leur est due dans l'univers citoyen et social. À propos d'une politique sociale de la vieillesse, Mme Nadeau-Brunet écrit qu'il « est important que le Québec en soit doté et reconnaisse ainsi officiellement la place et le rôle des aînés, ainsi que les services qui doivent leur être attribués. »

Même si les aîné.e.s représentent la population la plus touchée par la crise, ils et elles ont répondu présent.e.s aux activités organisées par le CAQVAPP dans le quartier à l'été 2020. Peut-être les avez-vous vu.e.s danser le Swing à la Place Hector Prud'homme, ou la Zumba au parc Montcalm ou encore rire et faire du Tai chi au Parc Père-Marquette? Peut-être les avez-vous vu.e.s se recueillir au rituel de deuil communautaire organisé en collaboration avec DARD en septembre 2020? Peut-être les avez-vous vu.e.s marcher lors des activités de marches exploratoires pour la sécurité urbaine des aîné.e.s tout au long de l'automne 2020?

Les personnes âgées représentent tellement pour notre société, pour les générations plus jeunes et celles à venir. Elles sont riches en expériences de vie et de résilience. Elles sont notre mémoire collective. Elles sont des piliers qui soutiennent la société, les plus jeunes dans leurs rêves de devenir. Nous nous engageons à lutter avec et pour eux et elles à améliorer ce système de santé.

Les personnes âgées méritent mieux! Elles ont le droit de vivre dans la dignité, la sécurité avec des soins adéquats et de qualité! Qu'attendons-nous pour revendiquer collectivement un réel changement?



* le Comité d'action pour la qualité de vie des aîné.e.s de la Petite-Patrie (CAQVAPP) regroupe une quinzaine d'organismes communautaires et d'institutions locales. Il existe depuis 1993.

L'APPAUVRISSEMENT DES PROCHES AIDANT.E.S

par le Regroupement des aidants naturels du Québec

Il y a un an, la COVID-19 a bouleversé de nombreux aspects de nos vies. Tous ces changements inattendus ont eu des conséquences importantes pour des milliers de personnes : confinement, perte d'emplois et appauvrissement, isolement et détresse mentale, etc. Pour 1,6 million de personnes proches aidantes (PPA), la pandémie n'a fait qu'amplifier ces difficultés et défis déjà bien présents dans leur quotidien.

Les PPA déjà appauvries avant la pandémie

Plusieurs études ont démontré qu'en endossant le rôle de proche aidant.e, les personnes sont plus susceptibles de s'appauvrir. D'une part, elles sont amenées à réduire leur nombre d'heures travaillées pour mieux concilier leur rôle d'aidant et leurs responsabilités professionnelles, résultant à une baisse de revenus jusqu'à 16 000\$ en moyenne par année. Parallèlement, leurs dépenses augmentent à cause des frais additionnels de soins, de répit, de transport ou de matériels médicaux. En effet, au Canada, en 2015, les PPA dépensent en moyenne 7600\$ par année pour la personne aidée, peu importe le niveau de revenu initial (Fast, 2015). Certaines situations peuvent être critiques et entraîner une insécurité financière chronique. Au Canada, c'est 20 % des PPA qui vivent cette situation.

La pandémie a amplifié l'appauvrissement

Dans le contexte de la pandémie, le Québec a été mis sur pause en mars 2020, provoquant la perte d'emploi et de revenus de nombreuses personnes, dont des PPA. Dans un sondage réalisé par le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ) pour connaître les effets de la pandémie sur les PPA, 57 % des répondant.e.s ont ponctuellement senti qu'ils et elles manquaient de ressources financières pour prendre soin de leur proche. 20% d'entre eux ont vu leurs dépenses liées à leur rôle augmenter (voir infographie).

Au RANQ, nous avons reçu de nombreux appels de PPA gardant leur proche vulnérable à domicile qui se questionnaient à savoir s'il existait des mesures financières leur permettant de protéger leurs proches. Par ailleurs, plusieurs PPA étaient confrontées au choix difficile de travailler pour subvenir à leurs besoins et risquer d'amener le virus chez elles ou de protéger leur proche en se confinant, leur faisant perdre leur seule source de revenus. Pour des parents proches aidants d'enfant en situation de handicap, les coupures de services et la fermeture des écoles les ont souvent contraints à arrêter de travailler temporairement; quotidiennement, lors du confinement, ils ont dû jongler entre télétravail et le besoin de soins, de stimulation ou de sécurité de leur enfant aux besoins spéciaux.

Les prestations gouvernementales n'atteignent pas leur cible

Au début de la crise, le gouvernement canadien a rapidement mis en place la PCU pour pallier les pertes de revenus des foyers. Plus *La Grogne, printemps 2021 - page 15*

Les personnes proches aidantes en contexte de pandémie

Sondage de juillet 2020 auprès de 467 personnes proches aidantes



Travail et finances



Augmentation des dépenses

20 % des personnes proches aidantes ont vu leurs dépenses liées à leur rôle augmenter en moyenne de 890\$.

Appauvrissement

64 % des personnes proches aidantes n'ont eu aucune aide financière, que ce soit la PCU, la prestation de compassion de proches aidants ou l'assurance emploi.



57% des personnes proches aidantes ont ponctuellement senti qu'elles manquaient de ressources financières pour prendre soin de leur proche.

Regroupement des aidants naturels du Québec
www.ranq.qc.ca

tard, il a instauré la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants (PCREPA). Cette prestation vise à fournir une aide financière aux salarié.e.s et travailleur.se.s autonomes incapables de travailler parce qu'ils doivent s'occuper d'un proche. Ainsi, les PPA sur le marché de l'emploi, dont la personne aidée est gravement malade, en isolement ou à risque de graves complications ont pu recevoir cette prestation. Selon l'Agence du revenu du Canada, 55 870 PPA l'ont reçue au Québec.

Ce nombre semble considérable, mais lorsqu'il est mis en perspective avec environ 900 000 PPA sur le marché de l'emploi (57% des PPA sont sur le marché du travail), nous constatons que de nombreuses personnes n'ont pas bénéficié du soutien disponible. Ce constat n'est pas surprenant, car, entre 2015 et 2020, seulement 0,6% des personnes proches aidantes assurant plus de 10h hebdomadaires de soutien bénéficiait des prestations spécifiques de l'assurance-emploi. Ces prestations, tout comme les crédits d'impôts, n'atteignent manifestement pas leur cible en raison de critères trop restrictifs et/ou du manque de campagne d'information. Bien que plusieurs enjeux soient à considérer dans l'idée de mettre en place une allocation universelle pour les personnes

proches aidantes, c'est une piste de solution que les gouvernements devraient explorer afin de lutter contre le problème de l'appauvrissement des PPA et des conséquences sociétales qui en découlent.

La mise en place d'un soutien financier direct et récurrent pour compenser le travail invisible réalisé par les PPA, surtout ceux à domicile, limiterait les conséquences de l'appauvrissement vécu en temps normal et exacerbée par la pandémie alors que beaucoup vivent de la détresse psychologique.

Note : Consultez le site de l'agence du revenu du Canada pour vous informer des mesures soutiens qui existent.



PAS DE RETOUR À LA NORMALE SANS JUSTICE SOCIALE

par la TROVEP de Montréal



En mars 2020 était déclaré l'état d'urgence sanitaire au Québec en raison de la pandémie de la COVID-19. Maintenant que la vaccination de masse a débuté, que la tendance des hospitalisations semble à la baisse et que le printemps est arrivé, on sent enfin poindre l'espoir d'une sortie de crise. Mais un retour à la « normale » est-il réellement la cible à atteindre?

Si cela implique la relance du système économique et social qui désavantage et creuse les inégalités, il est plutôt temps de changer de cap et d'exiger mieux !

Ce que la pandémie révèle

La pandémie de la COVID-19 n'est pas qu'une crise sanitaire, c'est aussi une crise sociale et économique. De nombreuses personnes ont vu leur situation financière, leur condition de logement, leur sécurité, leur santé physique ou mentale se détériorer. Les effets de la pandémie ne se limitent donc pas qu'aux enjeux de santé publique et ses contrecoups sont vécus plus durement par les personnes marginalisées et celles qui vivaient déjà des inégalités ... étant économiquement, culturellement ou socialement défavorisées.

La COVID-19 a en effet aggravé la précarité des personnes qui vivaient déjà des inégalités socio-économiques et de santé ; elle a démontré de façon criante les changements nécessaires à opérer dans notre système politique et économique pour réaliser la justice sociale.

Les problèmes de précarité, d'inégalité, de pauvreté, d'isolement et d'exclusion préexistants avant que le Québec n'ait une crise sanitaire à gérer allaient inévitablement s'accroître, étant donné l'état d'affaiblissement dans lequel se trouve notre réseau de la santé et de services sociaux, notre système d'éducation et notre régime de protection sociale.

La crise de la COVID-19 a mis en lumière les conséquences désastreuses des années de désinvestissement de l'État à l'égard de notre filet

social. La dégradation et le sous-financement des composantes du filet social québécois que sont les services publics (comme les écoles, les Centres de la petite enfance (CPE), les hôpitaux, CLSC, CHSLD) et les programmes sociaux (comme l'assurance parentale, l'allocation familiale, l'aide sociale, le régime des rentes, l'assurance médicaments) maintiennent des milliers de personnes dans la pauvreté et la vulnérabilité. Ainsi, notre filet social qui peine à répondre aux besoins en temps normal n'a simplement aucune marge de manœuvre en temps de crise.

Des inégalités déjà criantes

Les enjeux de revenus et de droit à la protection sociale étaient déjà importants en raison, par exemple, du salaire minimum qui est insuffisant pour sortir de la pauvreté, du programme d'aide sociale contraignant les prestataires à vivre dans le dénuement et qui couvre à peine la moitié des besoins de bases; en raison aussi des emplois souvent précaires et mal payés dans les services essentiels, des normes du travail qui ne protègent pas les personnes immigrantes sans résidence permanente ou à statut précaire, des iniquités salariales et des discriminations à l'emploi entre les hommes et les femmes.

Les conséquences de la pandémie ont amplifié les inégalités socio-économiques comme en témoigne, par exemple, l'augmentation de l'insécurité alimentaire et le recours aux services de dépannage chez les ménages à faible revenu ; et le fait que les femmes soient deux fois plus nombreuses à avoir perdu leur emploi, notamment parce qu'elles sont surreprésentées dans les secteurs les plus affectés par la crise.

Un autre exemple marquant de l'aggravation des inégalités datant d'avant la COVID-19 est l'amplification de la crise du logement depuis le début de la pandémie causée par la pénurie de logements adéquats, abordables et sociaux à Montréal ; cela fait en sorte qu'on a vu s'alourdir le nombre de personnes en situation d'itinérance et apparaître plusieurs campe-

ments de fortune dans la ville. En septembre, il y avait six fois plus de ménages sans logement que l'an passé à la même date.

Pour une sortie de crise juste

C'est dans ce contexte que, déjà, le gouvernement prévoit un retour à l'équilibre budgétaire aussi rapidement que possible. La recette sera fort à parier la même que l'on nous sert depuis des décennies et qui a affaibli le filet social... bâti à force de luttes populaires : austérité, compressions budgétaires, réformes, privatisation de nos services publics et sous-financement.

Il va sans dire que la crise sanitaire a des conséquences importantes sur l'économie québécoise et sur les finances publiques, mais elle a aussi des effets désastreux particulièrement pour les femmes, les personnes racisées et autochtones, les personnes âgées, les personnes en situation de pauvreté, les personnes réfugiées, demandeurs d'asile ou à statut précaire, les personnes en situation de handicap, etc.

Il est temps pour le gouvernement de réviser son apport aux services publics, aux programmes sociaux et aux organismes communautaires autonomes. Il est plus que temps que l'État fasse d'autres choix en matière de finances publiques et de respect des droits sociaux.

Tirons de la pandémie les conclusions qui s'imposent, car au détour de la crise sanitaire, nous faisons face à une crise climatique qui menace également en premier lieu les populations affectées par les inégalités.

Pour faire face aux crises, nous avons besoin que les salaires et conditions de travail dans le réseau public soient adéquats, que les revenus soient décents et permettent de sortir de la pauvreté, que nos services sociaux et de santé répondent aux besoins et soient accessibles sans discrimination; nous avons besoin de projets durables qui visent l'égalité et le respect des droits de tous et toutes et qui améliorent la santé et l'environnement.

Bref, il est urgent de réinvestir massivement dans les services publics et les programmes sociaux ainsi que de reconnaître et financer adéquatement les organismes communautaires qui soutiennent la population et luttent pour la justice sociale. Il faut faire de la lutte à la pauvreté et aux inégalités sociales une priorité.

Dans l'intérêt de toutes et tous, nous avons besoin de justice sociale, fiscale et climatique.

